



# ASSOCIATION KOLKOL

60 rue Auguste Lacaussade – 97430 Le Tampon, La Réunion  
SIRET 925 098 972 000 13

## PROCÈS-VERBAL

Réunion de Komité Kolkol  
**17 mai 2026**

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présidence de séance	Johan Hoareau – Président
Date	17 mai 2026
Lieu	60 rue Auguste Lacaussade, 97430 Le Tampon
Objet	Réunion ordinaire du Komité Kolkol

### 1 – COMPOSITION DU BUREAU

Afin d'acter formellement les rôles informels auxquels s'adonnent ces membres actifs, il a été décidé de procéder à l'admission au bureau de l'association les membres suivants :

Membre	Fonction au bureau
Amandine Bazin	Secrétaire
Alexandre Robert	Trésorier
Cécilia Aranda	Référente spectacle vivant

### 2 – OUVERTURE D'UN COIN MARMAY

Il a été acté que l'association allait procéder à la création d'un coin marmay au sein de l'espace Kolkol, afin de favoriser l'accueil des familles et de rendre l'espace plus inclusif pour les parents accompagnés de jeunes enfants. L'association dispose des matériaux nécessaires à la conception de ce nouvel espace à l'intérieur de la salle.

Une demande de **soutien à l'équipement** à la Commune du Tampon portant sur un montant de 1500€ a été effectuée, destinée à l'achat de jeux, livres et matériel ludo-éducatif.

### 3 – OUVERTURE OFFICIELLE DE LA PLATEFORME “LE CHAPO”

Suite à l'obtention par Kolkol des licences de spectacle de catégorie 1 et 3, l'autorisant à accueillir des spectacles de manière professionnelle, kolkol procèdera prochainement à l'ouverture de la plateforme “Le Chapo”.

Le concept repose sur un modèle de financement participatif inversé :

- Le public finance directement la rémunération des artistes avant que la performance ait lieu.
- 10 % des dons collectés sont reversés au financement du loyer de l'association.
- Le modèle permet une programmation culturelle indépendante, choisie par le public, sans billetterie imposée, sur la base du chapeau numérique et du prix libre.

Budget: Les compétences internes de l'association ont permis un développement à moindre coût de cette plateforme sécurisée (quelques dizaines d'euros investis dans des outils numériques)

---

## 4 – CRÉATION D'UNE ADHÉSION MENSUELLE

Il a été décidé de créer une formule **d'adhésion mensuelle à 4 €** destinée aux usagers réguliers de l'espace Kolkol. L'adhésion annuelle actuelle d'un montant de 10€ a été jugée inadaptée aux visiteurs de passage. Cette formule vise à rendre plus accessible la buvette et les services du lieu aux visiteurs ponctuels.

---

## 5 – SYSTÈME DE SOUTIEN AU BÉNÉVOLAT ET A LA PARTICIPATION

Les membres bénévoles régulièrement affectés à l'organisation des soirées ayant fait part de leurs inquiétudes concernant la charge de travail allant de pair avec l'augmentation de la fréquentation du lieu et afin de favoriser et de **structurer l'engagement bénévole** au sein de l'association, il a été décidé de :

- Diffuser des newsletters dédiées à tous/toutes les adhérent.e.s pour solliciter régulièrement le soutien de nos adhérent.es.
  - Créer un groupe WhatsApp dédié à la coordination des bénévoles.
  - Installer des poubelles de tri sélectif au sein de l'espace pour impliquer les usagers et bénévoles dans une démarche éco-responsable, et réduire la charge de travail de l'équipe lors des événements
  - Mettre en place le système de "Ti Grin", monnaie interne à l'association, permettant de valoriser l'engagement bénévole.
- 

## POINT 6 – ANIMATION CULTURELLE AUX VERNISSAGES

Le présent point confirme l'engagement de l'association à programmer systématiquement une animation culturelle (concert, performance, set DJ etc..) à l'occasion de chaque vernissage d'artiste organisé à Kolkol. L'objectif est de renforcer l'attractivité des vernissages, d'élargir le public des artistes exposants et de créer des moments de convivialité et de rencontre autour de la création.

---

## CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordés et validés, la séance est déclarée close par le président de séance. Les décisions actées lors de cette réunion seront mises en œuvre par le bureau et les référents désignés dans les meilleurs délais.

### Le Président de séance

Johan Hoareau

Signature : \_\_\_\_\_



### La Secrétaire

Amandine Bazin

Signature : \_\_\_\_\_



